

Master Sciences humaines et sociales mention Urbanisme et aménagement Aménagement, villes et territoires

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du Master.

- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES)

- aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins 3 années d'expériences professionnelles en lien avec le domaine de formation bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (décret 1985 - VAE).

L'entrée en M1 est soumise à un agrément du responsable du Master au regard du CV et de la lettre de motivation du candidat.

L'entrée en M2 du MR050 se fait obligatoirement en ayant validé le M1 du MR050

L'entrée en M2 est soumise à un agrément du responsable du Master au regard du CV et de la lettre de motivation du candidat.

Objectifs

Les auditeurs doivent acquérir des capacités à l'observation et savoir porter un diagnostic sur l'espace urbain, à différentes échelles de territoire.

Ils doivent concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement sur le territoire en lien avec ce diagnostic en évaluant sa faisabilité et sa dimension. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre; coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet ; communiquer sur le projet ; conduire, suivre et accompagner le projet.

Compétences

- Produire un diagnostic sur l'espace urbain, à différentes échelles de territoires

- Concevoir un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension)

- Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet

- Communiquer sur le projet

🌟 Valide le 25-03-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2019

Code : MR10500A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires / Maxime SCHIRRER

Niveau d'entrée requis :

Niveau II

Niveau de sortie : Niveau I

Mention officielle : Arrêté du 24 août 2016.

Accréditation jusque fin 2018-2019.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Aménagement du territoire, urbanisme (341)

Métiers (ROME) : Chargé / Chargée de développement local (K1802) , Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire (K1802) , Chef de projet de développement local (K1802)

Code CertifInfo : 91711

Contact national :

EPN11

1D7P30, 2 rue Conté

75141 Paris Cedex 03

01 40 27 21 02

Djohar Marouf

djohar.marouf@lecnam.net

M1 62 ECTS

Economie et développement des territoires	AVT201 6 ECTS
Pratiques de l'espace et stratégies territoriales	EDT123 4 ECTS
Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	AVT209 4 ECTS
Gestion territoriale de l'environnement	AVT210 6 ECTS
Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	AVT208 4 ECTS
Droit de l'urbanisme	AVT202 4 ECTS
Atelier conduite de projet et outils de communication	UEV128 6 ECTS
L'Europe des services publics	AVT104 4 ECTS
Aménagement sanitaire et médico-social du territoire, vieillissement	EDT122 4 ECTS
La prospective et les territoires	PRS213 6 ECTS
Rapport d'activité ou de stage	UATRO3 4 ECTS
Projet tutoré	UATRO8 10 ECTS

M2 60 ECTS

Développement territorial : pratiques professionnelles et débats scientifiques	EDT220 4 ECTS
Diagnostic et expertise urbaine	UEV218 6 ECTS
Ville numérique	NCU220 4 ECTS
QUANTUM GIS	AVT204 4 ECTS
Méthodes quantitatives et SIG	AVT206 4 ECTS
Atelier de projet	UEV234 4 ECTS
Développement durable et territoires	UEV233 4 ECTS
Financement public du développement territorial	AVT207 4 ECTS
Approfondissement de la démarche de programmation urbaine	AVT203

4 ECTS

Ingénierie prospective appliquée à l'action territoriale et des réseaux

[PRS214](#)

4 ECTS

Approfondissement et réflexions urbaines

[UEV235](#)

4 ECTS

Rapport d'activité ou de stage

[UATR05](#)

4 ECTS

Projet tutoré

[UATR09](#)

10 ECTS